

**PROGRAMME**

**DES COURS QUI SE DONNENT**

DANS

**L'ACADÉMIE DE LAUSANNE**

**PENDANT LE SEMESTRE D'ÉTÉ**

**1846.**

---

**LAUSANNE.**

IMPRIMERIE PACHE-SIMMEN, CITÉ-DEVANT, 6.

—  
**1846.**

## I. FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

### I. LITTÉRATURE GRECQUE.

M. *Zündel*, professeur ordinaire.

1° Histoire littéraire des auteurs grecs après Alexandre-le-Grand.

Lundi, à 3 heures, et jeudi, à 7 heures.

2° Interprétation des *Grenouilles* d'Aristophane.

Vendredi, à 8 heures.

### II. LITTÉRATURE LATINE.

M. *Golliez*, professeur extraordinaire.

Le drame latin.

Vendredi, à 7 heures, et samedi, à 9 heures.

### III. LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. *Vinet*, professeur ordinaire.

1° Suite et fin de l'histoire de l'Eloquence du discours public en France.

Samedi, à 7 heures.

2° Histoire littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Judi et vendredi, à 9 heures.

## IV. PHILOSOPHIE.

M. *Ch. Secretan*, professeur ordinaire.

Philosophie chrétienne sous l'empire romain; philosophie du moyen-âge et de la renaissance.

Mardi et jeudi, à 4 h.; mercredi et vendredi, à 5 h.

## V. HISTOIRE.

M.

Histoire du XVI<sup>e</sup> siècle.

3 heures.

## VI. SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. *Mèlegari*, professeur ordinaire.

Circulation de la richesse.

Lundi, mardi, mercredi, à 10 heures.

## VII. MATHÉMATIQUES.

Calcul des probabilités. (Cours libre offert par M. *Gay*.)

## VIII. PHYSIQUE.

M. *Wartmann*, professeur ordinaire.

1<sup>o</sup> Calorique, électricité, magnétisme.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 6 heures.

2<sup>o</sup> Optique.

Mardi et mercredi, à 11 heures.

3<sup>o</sup> Météorologie et philosophie des sciences physiques.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 7 heures.

## IX. CHIMIE.

M. *de Fellenberg*, professeur ordinaire.

1<sup>o</sup> Chimie générale, 2<sup>o</sup> partie.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 8 heures.

2<sup>o</sup> Analyse chimique.

Vendredi et samedi, à 8 heures.

## X. BOTANIQUE.

M. *Fivaz*, professeur extraordinaire.

Physiologie végétale et méthodologie.

Lundi, jeudi, vendredi et samedi, à 11 heures.

## XI. LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. *Dufournet*, professeur ordinaire.

Études de la syntaxe; exercices de composition et d'interprétation.

Mercredi et vendredi, à midi.

## II. FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

## I. THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. *Dufournet*, professeur ordinaire.

1<sup>o</sup> Explication d'une partie des livres de Job et d'Ésaïe.

Lundi, à 11 heures, et mardi, de 11 à 12 heures.

2<sup>o</sup> Explication de l'Évangile selon St.-Jean et des Épîtres de cet Apôtre.

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

3° Archéologie ; la partie historique.

Lundi , à 10 heures.

II. THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M.

1° Histoire générale de l'Eglise , depuis la réformation jusqu'à nos jours.

5 heures.

2° Histoire de la théologie allemande moderne.

3 heures.

III. THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

*Vacat.*

IV. THÉOLOGIE PRATIQUE.

*Vacat.*

Exercices de prédication et de catéchisation.

Tous les quinze jours.

### III. FACULTÉ DE DROIT.

I. DROIT CIVIL.

M. *Eytel*, professeur extraordinaire.

Suite de la 2° partie du Code civil et procédure.

Tous les jours , à 8 heures.

II. DROIT PUBLIC FÉDÉRAL.

M. *Ed. Secretan*, professeur ordinaire.

Droit fédéral ; suite du cours précédent.

Jeudi et vendredi , à 10 heures.

III. DROIT INTERNATIONAL.

M. *Méléhari*, professeur ordinaire.

Institutions du droit des gens , exposées particulièrement au point de vue du droit privé.

Lundi , mardi et mercredi , à 9 heures.

IV. DROIT ROMAIN.

M. *Rogivue*, professeur extraordinaire.

Institutes ; suite du cours donné dans le semestre précédent.

Lundi , mardi , mercredi et jeudi , à 7 heures.

V. HISTOIRE DU DROIT.

M. *Ed. Secretan*, professeur ordinaire.

Histoire du droit romain et du droit moderne.

Jeudi , vendredi , à 11 h. ; samedi , de 10 h. à midi.



## ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

**ÉCOLE DE DESSIN.**

M. *Bryner*, directeur provisoire.

L'école est ouverte à MM. les Étudiants et les Externes :

Mercredi, jeudi et samedi, de 11 heures à 1 h., toute l'année.

Mardi et jeudi, de 4 heures à 6 heures, toute l'année.

Mardi et vendredi, de 10 heures à midi, pendant l'hiver.

Mardi et vendredi, de 9 heures à 11 heures, pendant l'été.

**MANÈGE.**

M. *Delisle*, écuyer.

Le manège est ouvert toute la journée.

**ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.**

M. *Barboyon*.

**SALLE D'ARMES.**

M. *Ruchonnet*, fils.

La salle d'armes et l'école de gymnastique sont ouvertes à MM. les Étudiants, aux conditions arrêtées par le Conseil de l'instruction publique.

---

Termes fixés pour la clôture des inscriptions pour les examens.

12 octobre, 7 mars, 1<sup>er</sup> avril, 19 juillet.

Lausanne, le 20 avril 1846.

ED. SECRETAN, recteur.